

N° 3

En date de juin 2019

L'EMPLOI D'UNE SOUS-COUCHE AVEC LES BARDEAUX D'ASPHALTE

De nombreuses raisons justifient l'emploi d'une sous-couche avant la pose de bardeaux d'asphalte.

- Les sous-couches protègent temporairement le support de bois de l'humidité avant la pose des bardeaux, ce qui diminue grandement les problèmes qui pourraient survenir lorsque les bardeaux sont posés directement à même une surface mouillée.
- De nombreux fabricants de bardeaux d'asphalte spécifient l'emploi d'une sous-couche sur un support en bois pour valider leur garantie.
- Une sous-couche doit être utilisée sous les bardeaux d'asphalte, surtout sur les toits dont la pente est inférieure à 8/12.
- L'emploi d'une sous-couche est généralement impératif pour obtenir une résistance au feu de classe A.
- La sous-couche aide à masquer les contours des panneaux du support, visibles à cause des irrégularités dans l'épaisseur des panneaux qui constituent le support de couverture.
- La résistance à l'eau de la sous-couche est une protection supplémentaire : elle aide à protéger le support de la pluie poussée par le vent.
- Les sous-couches protègent aussi les bardeaux de la résine libérée par le bois du support de couverture.
- Le matériau qui constitue la sous-couche devrait respecter au moins l'une des normes suivantes de l'industrie:
 - a) CSA 123.3 – Feutre de couverture organique saturé d'asphalte;
 - b) ASTM D226 - Standard Specification for Asphalt-Saturated Organic Felt Used in Roofing and Waterproofing (norme standard pour les feutres organiques saturés d'asphalte utilisés en couverture et en imperméabilisation);
 - c) CAN 2-51.32 – Membrane de revêtement, papier de revêtement poreux;

(Suite au verso)

- d) ASTM D4869 - Standard Specification for Asphalt-Saturated Organic Felt Underlayment Used in Steep Slope Roofing (norme standard pour les feutres organiques saturés d'asphalte utilisés dans les couvertures à forte pente);
- e) ASTM D6757 – Standard Specification for Underlayment Felt Containing Inorganic Fibers Used In Steep-Slope Roofing (norme standard pour le feutre de sous-couche contenant des fibres inorganiques utilisé dans les couvertures à forte pente;
- f) A123.22 – membranes autocollantes en bitume modifié au polymère, utilisées comme sous-couches dans les couvertures à forte pente, pour la protection contre les digues de glace (voir fiche technique n° 10);
- g) ASTM D 1970 - Self-Adhering Polymer Modified Bituminous Sheet Materials Used as Steep Roofing Underlayment for Ice Dam Protection (membranes autocollantes en bitume modifié au polymère, utilisées comme sous-couches dans les couvertures à forte pente, pour la protection contre les digues de glace ([voir la fiche technique n° 10 de CASMA](#)).

Pour obtenir le rendement optimal de la sous-couche et des bardeaux qui la recouvrent, il importe de suivre les techniques de pose recommandées par les fabricants.

Avec les récents progrès accomplis dans les matériaux de construction et les procédés de fabrication, certains fabricants produisent des sous-couches synthétiques. Les sous-couches synthétiques représentent en général un substitut acceptable au feutre saturé d'asphalte, qui a fait ses preuves. Il n'y a pas de norme CSA pour les sous-couches synthétiques, mais celles-ci devraient être au moins aussi robustes que le feutre saturé d'asphalte.

On pose les sous-couches synthétiques* de façon analogue aux feutres saturés d'asphalte : on les fixe provisoirement en place avant de poser les bardeaux. Certaines membranes synthétiques peuvent nécessiter l'emploi de clous à capuchons en métal ou en plastique plus grands, d'environ 1 po (25 mm) de diamètre. Comme pour les sous-couches en feutre, il faut prévoir des chevauchements de largeurs suffisantes sur les côtés et aux extrémités. Même si de nombreuses membranes synthétiques sont perméables à l'air, certaines ont une très faible perméabilité à la vapeur, comme les membranes d'imperméabilité à la glace et à l'eau. Ainsi, lorsqu'on fait emploi d'une membrane synthétique, il est conseillé de se renseigner auprès du fabricant et de prévoir une aération suffisante (consulter le code du bâtiment local pour connaître les niveaux de conformité).

*Se renseigner auprès du fabricant de bardeaux au sujet de la compatibilité d'une membrane synthétique donnée avec ses bardeaux d'asphalte spécifiques.

Pour tous renseignements complémentaires à ce sujet ou autres questions techniques visant les bardeaux d'asphalte, vous pouvez nous écrire par courriel à casma@casma.ca, ou visiter notre site internet : www.casma.ca. Les renseignements présentés dans cette fiche sont de nature générale et ne sauraient remplacer l'avis d'un couvreur professionnel ou les directives d'emploi ou de pose du fabricant. Les consommateurs sont mis en garde contre les risques d'accidents que présente le travail sur des toits, et avant de s'y lancer eux-mêmes, sont invités à suivre l'avis de CASMA : faire appel à des entrepreneurs qualifiés. La présente fiche peut être reproduite avec la permission des auteurs, à condition qu'elle le soit entièrement, sans modification, et avec la mention des droits d'auteur de CASMA.